

VOUS ACCOMPAGNER ET SERVIR L'AMBITION

L'année 2014 a été riche de nouveaux projets et nouveaux défis, pour le Groupe, et le cru 2015 s'annonce encore plus ambitieux! L'ensemble des collaborateurs du Secrétariat général a été, et continuera d'être, mobilisé auprès des directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe pour accompagner, faciliter et sécuriser ces développements.



CATHERINE STEPHANOFF,
Directeur juridique – Secrétaire
général

“

**Il nous faut aussi, dans nos domaines,
prendre en compte l'innovation.”**



Ce sont d'abord, et au premier chef, les juristes du Groupe qui continueront d'apporter leur expertise par métier et par spécialité, enrichie de leurs échanges au sein du Secrétariat général.

Au-delà d'un environnement législatif et réglementaire riche, complexe et en constante évolution (les lois Alur et Pinel, notamment, auront de ce point de vue profondément modifié plusieurs pans de nos métiers), il nous faut aussi, dans nos domaines, prendre en compte l'innovation. Les sujets sont nombreux et l'imagination au pouvoir dans le Groupe. À nous d'être à la hauteur pour vous accompagner et faire preuve d'une nécessaire créativité et capacité d'anticipation. Je n'ai pas de doute sur

notre capacité à le faire, en lien étroit avec les différents intervenants du Groupe, pour qui nous nous trouvons souvent en situation de faire du « sur-mesure » ce qui, tout le monde le sait, est plus long et plus complexe à fabriquer que le « prêt-à-porter »! Je sais pouvoir compter sur une collaboration et une compréhension mutuelles des contraintes de chacun pour atteindre en commun les objectifs du Groupe.

Ces développements s'accompagnent de la nécessité d'anticiper et de couvrir

les risques financiers et/ou opérationnels inhérents à nos activités. Nous attendons des Directions de la gestion des risques et de la prévention et sécurité qu'elles continuent, en 2015, à mettre au service de nos ambitions leur professionnalisme et leur capacité à proposer des solutions innovantes, que ce soit en matière d'assurances et de garanties données aux clients, ou de gestion des problématiques de sécurité sur les chantiers et, plus largement, dans l'ensemble de nos activités.

C'est également, dans la gestion des Moyens généraux du Groupe, trouver un juste équilibre entre le confort dû aux collaborateurs dans l'exercice de leurs tâches et la « chasse au gaspi » qui permette de participer aux efforts communs pour une meilleure rentabilité et/ou l'allocation de ressources supplémentaires dédiées à l'innovation.

C'est, enfin, la publication et la mise en œuvre du Code de bonne conduite du Groupe, dont nous avons déjà eu l'occasion de dire qu'il ne faisait que mettre en mots les pratiques quotidiennes qui sont les nôtres, mais qui, en rappelant les valeurs de loyauté, responsabilité et respect de la personne qui sont les nôtres, nous permet d'afficher et de revendiquer nos convictions et notre culture partagée d'entreprise citoyenne.